

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LYON - 6901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 12/03/2025 - B2025/010429 - 2021 B 11092 - 908 454 853 - CLIO

COMPTES ANNUELS**2022**

Période du 16/12/2021 au 30/09/2022

SAS CLIO

9 rue EDOUARD MILLAUD

69004 LYON

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

Désignation de l'entreprise <u>SAS CLIO</u>										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise <u>9 rue EDOUARD MILLAUD 69004 LYON</u>															
Numéro SIRET* <u>9 0 8 4 5 4 8 5 3 0 0 0 1 5</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>10</u>										Durée de l'exercice précédent* <u> </u>					
										Exercice N clos le <u>30/09/2022</u>					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012										
		Autres*	014		016										
	Immobilisations corporelles*		028		030										
	Immobilisations financières* (1)		040	61 384	042				61 384						
	Total I (5)		044	61 384	048				61 384						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052										
		Marchandises *	060		062										
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070										
		Autres* (3)	072		074										
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	24 109	086				24 109						
	Charges constatées d'avance *		092		094										
	Total II		096	24 109	098				24 109						
	Total général (I + II)		110	85 493	112				85 493						
PASSIF										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120						61 384						
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131												
	Report à nouveau		134												
	Résultat de l'exercice		136						22 909						
	Subventions d'investissement		137												
	Provisions réglementées		140												
	Total I		142						84 293						
Provisions pour risques et charges		Total II	154												
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166						1 200						
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)		169												
	Comptes courants d'associés		173												
	Autres dettes		175												
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176						1 200							
Total général (I + II + III)		180						85 493							
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	61 384						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS CLIO**Néant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210		
	Production vendue	biens	215	214		
		services*	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*			240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	1 320	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244		
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*	(dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2° al.3 du CGI)	255	254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259	262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	1 320
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(1 320)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	24 230		
	Produits exceptionnels	(IV) -	290			
	Charges financières	(V)	294	1		
	Charges exceptionnelles	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)	300	
		(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	22 909	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	22 909	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324			
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247		330	1 212	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quidecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992				
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647	350 24 230
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649	
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	641	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	354	109	
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356		
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	372	109		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLIO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 85 493 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 909 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 16/12/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

▮ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		61 384		61 384
Total		61 384		61 384
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				61 384

Dettes

▮ Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 200	1 200		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Total	1 200

COMPTES ANNUELS**2022**

Période du 16/12/2021 au 30/09/2022

SAS CLIO

9 rue EDOUARD MILLAUD

69004 LYON

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de
Lyon

17B rue DE LA PRESSE

42000 ST ETIENNE

Tél. : 0477574748

Audit | Conseil | Expertise comptable | Social

Désignation de l'entreprise SAS CLIO										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise 9 rue EDOUARD MILLAUD 69004 LYON															
Numéro SIRET* 9 0 8 4 5 4 8 5 3 0 0 0 1 5															
Durée de l'exercice en nombre de mois* 10										Durée de l'exercice précédent* 					
										Exercice N clos le 30/09/2022					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial*		010		012								
			Autres*		014		016								
	Immobilisations corporelles*				028		030								
	Immobilisations financières* (1)				040	61 384	042		61 384						
	Total I (5)				044	61 384	048		61 384						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*			050		052								
		Marchandises *			060		062								
	Avances et acomptes versés sur commandes			064		066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*			068		070								
		Autres* (3)			072		074								
	Valeurs mobilières de placement			080		082									
	Disponibilités			084	24 109	086		24 109							
	Charges constatées d'avance *			092		094									
	Total II			096	24 109	098		24 109							
	Total général (I + II)			110	85 493	112		85 493							
PASSIF										Exercice N NET		1			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		61 384									
	Écarts de réévaluation			124											
	Réserve légale			126											
	Réserves réglementées*			130											
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131											
	Report à nouveau			134											
	Résultat de l'exercice			136		22 909									
	Subventions d'investissement			137											
	Provisions réglementées			140											
	Total I			142		84 293									
Provisions pour risques et charges			Total II	154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164											
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		1 200									
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de TVA)			169											
	Comptes courants d'associés			173											
	Autres dettes			175											
	Produits constatés d'avance			174											
Total III			176		1 200										
Total général (I + II + III)			180		85 493										
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		61 384						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS CLIO**Néant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2022**A - RÉSULTAT COMPTABLE**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209	210
	Production vendue	biens	et livraisons		215	214
		services*	intracommunautaires		217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)					222
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production					224
	Subventions d'exploitation reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises)*					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)					238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*					240
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242 1 320
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)					244
	Rémunérations du personnel*					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, I-2° al.3 du CGI) 255)					254
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* 259					262
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264 1 320
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270 (1 320)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280 24 230
	Produits exceptionnels (IV) -					290
	Charges financières (V)					294 1
	Charges exceptionnelles { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347					300
	{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348 (VI)					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)					306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310 22 909
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312 22 909	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*					316
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318
	Provisions non déductibles*					322
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)					324
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés 247 Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248					330 1 212
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)					251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
	Entreprises nouvelles (44. sexies) 986		ZFU (44. octies A) 987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		JEI (44. sexies A) 989			
	ZRD (44. terdecies) 127		ZRR (44. quinquies) 138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies) 991		Investissements et souscriptions outre-mer 344			
	ZFANG (44 quaterdecies) 345		Zone de développement prioritaire (44 septecies) 993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies) 992					
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit 346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647		350 24 230
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F) 990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		
				Deduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E) 641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352 354 109
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : 356				
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat : 360						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370 372 109	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CLIO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2022, dont le total est de 85 493 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 909 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 16/12/2021 au 30/09/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/02/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

▮ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		61 384		61 384
Total		61 384		61 384
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				61 384

Dettes

▮ Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 200 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 200	1 200		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	1 200	1 200		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 200
Total	1 200

"CLIO"

Société par actions simplifiée à associé unique

Au capital de 61 384 euros

Siège Social : 9 Rue Edouard Millaud

69004 LYON

908 454 853 RCS LYON

==_==_==_==_==_==_==_==_==

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 27 MARS 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de **22 909.48 €** de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	22 909.48 €	
Affectation en réserve légale		1 145.47 €
Affectation en autres réserves		21 764.01 €
	-----	-----
TOTAUX	22 909.48 €	22 909.48 €

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Nous vous précisons que dans notre cas, s'agissant du 1^{er} exercice, aucun dividende n'a été distribué. :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La présidente

Véronique BOURGEOIS

